

Le 22 juin cette consultation se termine.

Les 27, 28 et 29 juin ont lieu dans plusieurs communes environnantes les réunions publiques sur le PLUI.

Il est dommage que ces dates ne soient pas inversées . J'espère quand même que la décision de ce dossier de défrichement et de lotissement tiendra compte du Projet d'Aménagement de Développement Durable qui va poser de nouvelles règles d'urbanisme pour les années à venir et ainsi répondre aux objectifs fixés par la loi Climat et Résilience en matière d'artificialisation des sols. Pour notre territoire ce PADD doit être approuvé à la fin du premier semestre 2023, soit dans quelques semaines.

On a l'impression d'une course contre la montre de la part de la SOVI.

Effectivement leur projet de lotissement qui va détruire presque 10 ha de forêt est complètement contraire à toutes les mesures de protection de la nature qui se développent actuellement.

Je suis opposée à la déforestation, à l'assèchement des zones humides, à la destruction de la faune et de la flore, à la construction de lotissements de résidences secondaires. La construction d'une route et d'un important lotissement en pleine forêt va perturber un quartier jusqu'à présent paisible et de surcroît abritant une importante maison de retraite. L'absence d'infrastructures dans ce village (trottoirs, commerces de proximité, tout à l'égout dans certains quartiers, routes en bonne état) va se faire sévèrement sentir avec cette augmentation de la population.

Madame Louvet